

CA 09/06/2021

Compte rendu

Date: 09.06.2021 à 17h30

Lieu : Local de l'association

Etaient Présents :

- Valérie Leroy
- Béatrice Wojcik
- Florian Saltel
- Arnaud Bourdier
- Emmanuel Demanez (procuration)
- Philippe Jourdain (procuration)

1) Règlement intérieur

Le règlement intérieur devra être modifié et voté au prochain CA pour correspondre aux nouveaux statuts de l'association.

2) Office du Tourisme

Suite à l'élection du nouveau Conseil d'administration, celui doit voter pour la nouvelle représentation de Metimer au comité de direction de l'office du tourisme. Philippe Jourdain se présente en tant que titulaire et Emmanuel Demanez comme suppléant. Le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité.

Metimer est dans l'attente d'un rdv avec Mme la Présidente et Mme la Directrice de l'Office du Tourisme.

3) Conseil du Tourisme

Alexina et Philippe répondront présent à l'invitation du conseil du tourisme qui se tiendra jeudi de 8h à 13h à la Samana. L'ordre du jour de cette séance portera sur le code du tourisme et les statistiques touristiques d'une part et sur les chantiers 2021 de la Collectivité et les actions de l'office du tourisme pour la haute saison d'autre part.

4) Collectivité

Metimer a obtenu un rendez-vous avec la Collectivité afin de discuter des problématiques du nautisme, le vendredi 18 juin à 10h. Les membres du CA ainsi que les Présidents de commissions seront conviés.

A 11h30 se tiendra une Commission Nautique locale, demandée par l’Etablissement Portuaire pour le projet de zone de mouillage.

5) CESC

La demande de Metimer au Président du CESC pour ouvrir un dossier nautisme a été validée par le conseil. La première réunion de travail aura lieu le 25 juin à 10h. Le but est de faire un audit dans un premier temps.

6) Conservatoire du Littoral

Béatrice et Alexina rencontreront Anne-Marie Bouille, du Conservatoire du Littoral, lundi 14 juin à 14h30.

7) FSE

Alexina a demandé un rendez-vous à Mr Jacques Plaisir, du service Fond Européen de la Préfecture. Metimer souhaite monter un dossier de financement pour couvrir le fonctionnement de l’association.

8) Don compétition de voile

Les membres de Metimer ont voté à l’unanimité pour faire un don de 500€ à l’association sportive du Mont des Accords, afin de financer le déplacement de jeunes Saint-Martinois au championnat de France Minime.

9) Cotisations

Actuellement, Metimer compte 40 adhérents. Une dizaine d’entreprises connues ne sont pas à jour de leur cotisation. Il faudra démarcher les artisans qui n’ont jamais adhéré à l’association.

Fin de la réunion à 18h45